



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*La Ministre*

Paris, le **15 MAI 2020**

Mesdames et Messieurs les étudiantes et étudiants,

En cette première semaine de sortie du confinement, je souhaite vous adresser personnellement un message par l'intermédiaire de vos établissements et de vos centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Tout d'abord, je sais à quel point la période que nous venons de traverser a pu être difficile pour vous. Je n'ignore rien des interrogations et des doutes qui ont pu vous assaillir : aux craintes suscitées par la pandémie elle-même, à l'inquiétude pour votre santé et celle de vos proches, s'est ajoutée la peur de ne pas pouvoir poursuivre vos études dans de bonnes conditions et de voir votre avenir compromis. C'est pourquoi, dès que la décision a été prise de fermer les établissements d'enseignement supérieur au public, j'ai souhaité que tout soit mis en œuvre pour que vous puissiez continuer à vous former à distance. En effet, le respect des engagements que moi-même et la communauté de l'enseignement supérieur avons pris envers vous, les valeurs portées par notre service public d'éducation et, au-delà, l'avenir de notre société exigeaient de ne pas rompre ce fil de la formation et de la connaissance. Quels que soient les bouleversements qui perturbent notre organisation collective, notre pays ne peut laisser cette crise venir hypothéquer vos projets, vos ambitions et votre réussite sans mettre en péril sa propre capacité à se reconstruire durablement.

C'est pourquoi j'ai aussitôt demandé aux services du ministère d'apporter leur appui et leur expertise aux universités, aux écoles et à leurs équipes pédagogiques dans le déploiement d'une offre numérique la plus complète possible, adaptée à la diversité de vos formations et de vos besoins.

La période des examens et des concours approche et je sais là aussi combien le calendrier et l'organisation des épreuves ont pu cristalliser vos inquiétudes : soyez convaincus que vos établissements et les services du ministère sont, une fois encore, entièrement mobilisés pour que tout se déroule dans les meilleures conditions possibles, dans le respect de l'équité et des exigences sanitaires. Plus que jamais, nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans cette période exceptionnelle et vous apporter les solutions les plus bienveillantes et les plus personnalisées possible.

Je sais aussi que des difficultés matérielles ont pu venir s'ajouter à cette somme de contraintes déjà fortes et plonger certains d'entre vous dans le désarroi. Ceux qui n'ont pu réintégrer le domicile de leurs parents dans les territoires ultra-marins ou à l'étranger parce qu'ils étaient bloqués en métropole ont parfois souffert de l'isolement et de la solitude ; ceux qui ont perdu leur emploi ou leur stage gratifié ont pu se trouver confrontés à la précarité.

.../...

Cette crise sanitaire a accru la vulnérabilité des plus fragiles : ce constat appelle bien entendu un travail de fond pour lutter contre les inégalités sociales et ce chantier sera l'un des axes forts du projet de société que notre pays aura à porter dans les prochains mois ; mais, sans attendre, il nous a fallu trouver des solutions inédites à la détresse qui menaçait certains d'entre vous et là encore la communauté de l'enseignement supérieur a immédiatement répondu présente : sur le terrain, le réseau des œuvres, les établissements et les associations étudiantes ont redoublé d'efforts et de créativité pour entretenir le maximum de contacts avec les étudiants restés sur les campus et pour apporter à ceux qui en avaient le plus besoin une aide alimentaire ou une assistance numérique, y compris quand ces derniers n'osaient pas se manifester. Le ministère a accompagné cette dynamique par des mesures d'exception : j'ai ainsi décidé d'abonder de 10 millions d'euros supplémentaires le budget des aides spécifiques d'urgence accordées par les CROUS, d'exonérer les étudiants qui ont quitté leur résidence universitaire du loyer du mois d'avril, et d'inviter les établissements à utiliser le produit de la Contribution de vie étudiante et de campus pour proposer un soutien personnalisé aux plus fragiles, que ce soit sous la forme de paniers repas, de bons alimentaires, de prêt de matériel informatique, d'extension de forfait téléphonique et Internet ou d'aide psychologique : ce sont près de 80 millions d'euros qui sont à la disposition des établissements et des CROUS dans le cadre de la CVEC pour vous venir en aide durant et après le confinement.

Face à l'ampleur des besoins, le Gouvernement a décidé d'apporter une réponse supplémentaire en instaurant une aide exceptionnelle qui bénéficiera à 800 000 jeunes en situation de précarité. D'un montant forfaitaire de 200 euros, elle concernera les étudiants, boursiers ou non boursiers, privés de ressources à la suite de la perte de leur emploi ou de leur stage, ou restés en métropole, loin de leur famille en Outre-mer. J'invite donc tous les étudiants concernés à déposer dès que possible leur demande d'aide sur le site [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr), afin que les CROUS, pleinement mobilisés pour instruire les dossiers dans les délais les plus brefs, puissent procéder à son versement dans les jours qui suivent.

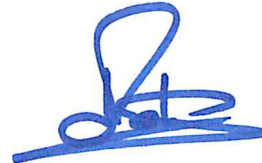
Toutes les difficultés sont loin d'être résolues. Mais dans l'épreuve, la communauté de l'enseignement supérieur, dont vous formez le cœur, a démontré toute sa force, toute son unité, toute sa générosité, au service de ses membres mais également de la Nation toute entière. Je voudrais ainsi remercier très chaleureusement tous ceux qui parmi vous ont contribué au formidable élan de solidarité grâce auquel notre pays a fait face. Que ce soit en participant aux activités d'accueil et de soin des patients dans les structures médicales ou paramédicales, avec pour certains d'entre vous une entrée au contact de vos futurs métiers qui a été aussi difficile que stimulante j'en suis consciente, en vous portant volontaires pour maintenir du lien avec les plus affectés d'entre vous, en répondant aux appels de vos établissements ou de vos associations, en faisant vivre la communauté étudiante au travers des réseaux sociaux, vous avez fait preuve d'un engagement à la hauteur des circonstances et vous pouvez être fiers de ce que vous avez accompli.

Afin que celles et ceux qui se sont dévoués lors de cette épidémie puissent être publiquement récompensés pour leur engagement, le Président de la République a souhaité que divers hommages et distinctions honorifiques viennent marquer la reconnaissance de la Nation à leur égard, lorsque le temps sera venu. Je ne doute pas que des étudiants seront distingués dans le cadre de ce dispositif et je me réjouis particulièrement du formidable signal d'espoir et de confiance en l'avenir qui sera ainsi envoyé à nos concitoyens.

.../...

Le sens de l'initiative, le souci de l'autre, la combattivité dont vous avez fait preuve forment le terreau des jours d'après. Cette crise inédite a révélé en même temps que votre incroyable solidarité, la très grande fragilité de certains d'entre vous. Il nous faudra dans les mois à venir prendre ensemble le temps de faire le bilan de cette période pour dessiner le chemin de la société que nous souhaitons pour demain. C'est à vous aussi qu'il revient d'écrire cette page et je sais pouvoir compter sur vos idées, votre créativité et votre engagement comme vous pouvez compter sur mon total soutien.

*Très sincèrement,*



Frédérique VIDAL